2.10.2	Maxi sans ferrure ni accessoire :	1,708	2,058	2,393	2,956	3,346
2.10.3	Maxi avec ferrures et accessoires :	1,828	2,178	2,513	3,076	3,466
2.11	Longueur hors tout maxi :	6,501	7,151	7,786	8,949	9,939
2.12	Largeur hors tout (voir point 10.1,3):	---------- 2,550 ou 2,600 (**) ----------				
2.13	Intervalle des positions autorisées pour le centre de gravité de la charge (par rapport à l'essieu 2) :					
2.13.1	Distance mini :	*0,031	*0,056	*0,074	*0,055	0,050
2.13.2	Distance maxi :	0,193	0,343	0,485	0,542	0,592
2.14	Distance mini entre l'entrée de carrosserie et l'axe de l'essieu 1 :	---------- 1,702 ----------				

(*) en arrière de l'axe de l'essieu 2.
(**) 2,600 m pour superstructure à parois épaisses pour le transport sous température dirigée.

NOTA : Pour les véhicules munis d'un ralentisseur (voir 7.9) il est admis de pouvoir :

a) Augmenter le poids total autorisé en charge (2.1) et le poids total roulant autorisé (2.2) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et ferrures nécessaires à son montage et à son fonctionnement, et ce, dans la limite de 500 kg.

b) Augmenter la charge maximale admissible sur l'essieu 2 (2.4.2) dans la limite de 400 kg.

3 MOTEUR

3.1	Dénomination : DCI6	WJ01	ACJ01
3.1.1	Marque : RENAULT V.I.		
3.2	Description générale :		
3.2.1	Genre : moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin. Suralimentation par turbocompresseur entraîné par les gaz d'échappement.		
3.2.2	Cycle : Diesel.		
3.2.3	Nombre de temps : 4.		
3.3	Nombre et disposition des cylindres : 6 verticaux en ligne.		
3.4	Dimensions :		
3.4.1	Alésage (mm) : 102.		
3.4.2	Course (mm) : 126.		
3.4.3	Cylindrée (cm^3) : 6174.		
3.5	Rapport volumétrique de compression :	18 ± 0,5/1	18 ± 0,5/1
3.6	Puissance maximale (kW CEE) :	158	195
3.7	Régime de puissance maximale (tr/min) :	2400	2400
3.8	Couple maximal (mdaN CEE) :	70	90
3.9	Régime de couple maximal (tr/min) :	1200	1200
3.10	Régime de rotation maximal (tr/min) :	2700 ± 50	2700 ± 50
3.11	Carburant utilisé : gazole.		
3.12	Réservoir de carburant : 1 ou 2 monté(s) sur le longeron droit ou gauche. Série : 130 litres - option : 80/200/310 litres		
3.13	Mode d'alimentation du moteur : par injecteurs mécaniques (rampe commune).		
3.14	Type de filtre à air : sec.		
3.15	Allumage : par compression.		
3.16	Tension d'alimentation des circuits électriques (V) : 24.		
3.18	Refroidissement du moteur : par circulation d'eau.		
3.19	Nombre de silencieux d'échappement : 1.		
3.20	Niveau sonore au point fixe :		
3.20.1	Valeur du niveau sonore (dBA) :	84(L) 79(V)	84(L) 79(V)
3.20.2	Régime de rotation correspondant (tr/min) :	1800	1800
3.20.3	Position de la sortie de l'échappement :		

- Silencieux côté gauche : sortie dirigée vers la droite ou la gauche (L) ou verticale (V) (uniquement pour cabines CC et CL)
- Silencieux côté droit : sortie dirigée vers la gauche (L)

3.21 Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur Diesel) : sur plaque constructeur.

4 TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1 Type de boîte de vitesses :
Avec moteur WJ01 :
Boîte EATON 5206A - mécanique, 6 rapports en marche AV et 1 en marche AR.
Rapports : 1ère 1/9,03 - 2ème 1/5,25 - 3ème 1/3,10 - 4ème 1/2,00 - 5ème 1/1,38 - 6ème 1/1,00 - AR 1/8,07.
Avec moteurs W et ACJ01 :
Boîte EATON FS 6406A - mécanique, 6 rapports en marche AV et 1 en marche AR.
Rapports : 1ère 1/9,03 - 2ème 1/5,25 - 3ème 1/3,10 - 4ème 1/2,00 - 5ème 1/1,38 - 6ème 1/1,00 - AR 1/8,07.
Boîte EATON FS 8309A - mécanique, 9 rapports en marche AV et 1 en marche AR.
Rapports : 1ère 1/9,01 - 2ème 1/5,27 - 3ème 1/3,22 - 4ème 1/2,04 - 5ème 1/1,36 - 6ème 1/1,00 - AR 1/8,63.
Boîte ZF 9S 109 DD - mécanique, 9 rapports en marche AV et 1 en marche AR.
Rapports : 1ère 1/12,91 - 2ème 1/8,96 - 3ème 1/6,37 - 4ème 1/4,71 - 5ème 1/3,53 - 6ème 1/2,54 - 7ème 1/1,81 - 8ème 1/1,34 - 9ème 1/1,00 - AR 1/12,20.
Boîte ZF 9S 109 OD - mécanique, 9 rapports en marche AV et 1 en marche AR.
Rapports : 1ère 1/10,24 - 2ème 1/6,57 - 3ème 1/4,78 - 4ème 1/3,53 - 5ème 1/2,61 - 6ème 1/1,86 - 7ème 1/1,35 - 8ème 1/1,00 - 9ème 1/0,74 - AR 1/9,44

4.1.1 Emplacement du (ou des) levier(s) de commande : au plancher.
4.2 Type d'embrayage : mono disque à sec.
4.2.1 Mode de commande : pédale.
4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par arbre à cardans entre boîte et pont arrière.
4.4 Démultiplication de la transmission :
4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence (mm) : 265/70 R 19,5 (2639).
4.4.2 Démultiplications et vitesses à 1000 tr/min avec boîte et rapports de pont montés en série : (avec moteur WJ01, boîte de vitesse 5206 A et pont P1120)

Combinaisons des vitesses	Rapports de boîte	Rapports du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn (en km/h)
1ère	1/9,03	1/4,100	1/37,02	4,28
2ème	1/5,25	ou autres	1/21,53	7,35
3ème	1/3,10	rapports	1/12,71	12,46
4ème	1/2,00	possibles	1/8,20	19,31
5ème	1/1,38	1/2,929	1/5,66	27,98
6ème	1/1,00	1/3,154	1/4,10	38,62
AR	1/8,07	1/3,455	1/33,09	4,79
		1/3,700		

Démultiplications et vitesses à 1000 tr/min avec boîte et rapports de pont montés en série : (avec moteur ACJ01, boîte de vitesse 6406 A et pont P1170)

Combinaisons des vitesses	Rapports de boîte	Rapports du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn (en km/h)
1ère	1/9,01	1/4,111	1/37,04	4,27
2ème	1/5,27	ou autres	1/21,66	7,31
3ème	1/3,22	rapports	1/13,24	11,96
4ème	1/2,04	possibles	1/8,39	18,87
5ème	1/1,36	1/3,364	1/5,59	28,36
6ème	1/1,00	1/3,700	1/4,11	38,53
AR	1/8,63		1/35,48	4,46

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation de sortie sur la vitesse de rotation d'entrée.

4.4.3. Boîtes de vitesses pouvant être montées en option avec moteur WJ01 :
rapports de ponts possibles avec :
boîte EATON FS 5206 A et pont P 1121 : 1/5,125
boîte EATON FS 6406 A et pont P 1120 : 1/2,929* - 1/3,154 - 1/3,455 - 1/3,700 - 1/4,100
boîte EATON FS 6406 A et pont P 1121 : 1/5,125
boîte EATON FS 8309 A et pont P 1120 : 1/2,929* - 1/3,154 - 1/3,455 - 1/3,700 - 1/4,100
boîte EATON FS 8309 A et pont P 1121 : 1/5,125
boîte ZF 9S 109 DD et pont P 1120 : 1/2,929* - 1/3,154 - 1/3,455 - 1/3,700 - 1/4,100
boîte ZF 9S 109 DD et pont P 1121 : 1/5,125
boîte ZF 9S 109 OD et pont P 1121 : 1/5,125 - 1/5,467.
Boîtes de vitesses pouvant être montées en option avec moteur ACJ01 :
Rapports de pont possibles avec :
boîte EATON FS 6406 A et pont P 1120 : 1/2,929* - 1/3,154 - 1/3,455 - 1/3,700 1/4,100.
boîte EATON FS 6406 A et pont P 1121 : 1/5,125.
boîte EATON FS 8309 A et pont P 1120 : 1/2,929* - 1/3,154 - 1/3,455 - 1/3,700 -1/4,100.
boîte EATON FS 8309 A et pont P 1170 : 1/3,364 - 1/3,700 - 1/4,111.
boîte EATON FS 8309 A et pont P 1121 : 1/5,125.
boîte ZF 9S 109 DD et pont P 1120 : 1/2,929* - 1/3,154 - 1/3,455 - 1/3,700 - 1/4,100.
boîte ZF 9S 109 DD et pont P 1170 : 1/3,364 - 1/3,700 - 1/4,111.
boîte ZF 9S 109 DD et pont P 1121 : 1/5,125.
boîte ZF 9S 109 OD et pont P 1121 : 1/5,125 - 1/5,467.
* Interdit avec pneu 265/70 R 19.5
NOTA : ponts P 1120 et P 1170 : réduction 1/1
pont P 1121 : réduction 1/2

4.5 Vitesse maximale théorique de 160 km/h au régime de rotation du moteur correspondant au régime de régulation à vide avec pneumatique 265/70 R 19,5 [2639 mm], moteurs DCI 6 AC à 2750 tr/min, boîte EATON 8309A, pont arrière P 1170 et rapport de pont 1/2,733.
4.6 Indicateur de vitesse : oui.
4.7 Compteur kilométrique : oui.
4.8 Chronotachygraphe : oui, sauf pour les véhicules qui, par dérogation, en sont dispensés.
4.9 Limiteur de vitesse : non

5 SUSPENSION

5.1 Essieu 1 :
Type SM1 :
essieu rigide, ressorts à lames paraboliques, 1 barre stabilisatrice, 2 amortisseurs télescopiques.
5.2 Essieu 2 :
Type SM2 :
Essieu rigide, ressorts à lames paraboliques, 1 barre stabilisatrice, 2 amortisseurs télescopiques.
Type SP2 :
En option, suspension AR pneumatique normale ou surbaissée composée de :
- 2 ressorts à lames
- 2 coussins pneumatiques
- 2 amortisseurs télescopiques
- 1 barre stabilisatrice (option)

La régulation de la hauteur du châssis se fait :
- automatiquement en cas de variation de charge par l'intermédiaire d'une valve de nivellement électronique.
- Par télécommande manuelle depuis l'intérieur de la cabine jusqu'à une vitesse de 10 km/h. Un voyant orange situé sur le tableau de bord signale toutes les situations différentes de la situation route.

L'air nécessaire à la suspension pneumatique est alimenté depuis un réservoir spécifique à travers une valve de barrage.
Cette suspension implique une augmentation du poids à vide du châssis-cabine d'une valeur n'excédant pas 3%.

6 DIRECTION

6.1 Type de direction : à vis sans fin et écrou avec assistance hydraulique.
6.2 Diamètres de braquage hors tout (m) :

Versions	30	33	36	39	45	51	57	64
Diam.de braquage	12,52	13,38	14,30	15,22	17,06	18,92	20,76	23,00

7 FREINAGE

7.1 Frein de service : à transmission pneumatique à 2 circuits indépendants. Un robinet alimente le circuit des deux vases à diaphragme des freins de l'essieu 1 et le circuit des vases à ressort des freins de l'essieu 2 par l'intermédiaire d'un correcteur asservi à la charge avec valve-relais intégrée.
Système antiblocage de roue (ABR) : de série sur porteur remorqueur équipé pour tracter une remorque à freinage pneumatique, en option dans les autres cas (catégorie 1)
Chaque roue est équipée d'un dispositif de détection électronique du seuil de blocage des roues.
La pression de freinage est modulée par l'intermédiaire de 3 valves électropneumatiques (2 pour l'essieu 1 et une pour l'essieu 2). Un voyant signale toute défaillance.
7.2 Répartiteur de freinage : agissant sur le circuit de l'essieu 2.
7.3 Frein de secours : assuré par l'indépendance des circuits du dispositif principal.
7.4 Frein de stationnement : assuré par le dispositif à ressort des freins de l'essieu 2 à commande manuelle et transmission pneumatique.
7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :
7.5.1 Frein de service : pneumatique.
7.5.2 Frein de secours : pneumatique.
7.5.3 Frein de stationnement : cylindres à ressort.
7.7 Réservoirs d'énergie : 2, 3, ou 4 réservoirs d'air comprimé, essieu 1 : 25 dm^3 - essieu 2 : 25 dm^3, parc et remorque (pour porteur remorqueur) : 15 dm^3 - auxiliaires (si suspension pneumatique sur essieu 2) : 30 dm^3
7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : un signal optique sur le tableau de bord.
7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme : baisse de pression d'air.
7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : par abaissement de la pression d'air dans les réservoirs.
7.8 Type de freins : à disques (essieux 1 et 2).
7.9 Ralentisseur en option : - sur gaz d'échappement.
- électromagnétique sur transmission

7.10 Circuit de freinage pour la remorque : oui, pour porteur remorqueur : une valve de commande de remorque avec valve de rupture incorporée, actionnée par les circuits de frein de service et de stationnement, agit sur le dispositif de freinage de service du véhicule remorqué. Il existe une position "Test" permettant de défreiner la remorque pour s'assurer que le frein de stationnement du véhicule tracteur retient seul l'ensemble dans la pente.
Le véhicule est équipé :
- d'un ABR
- d'une prise ISO 7638(1985)
- d'un voyant au tableau de bord signalant toute défaillance du dispositif antiblocage du véhicule remorqué.

7.10.2 Dispositif de freinage automatique en cas de rupture d'attelage : oui, en cas de rupture d'une des conduites de la liaison pneumatique, le freinage du véhicule remorqué est assuré automatiquement.

8 CARROSSERIE

8.1 Carrosserie : châssis-cabine.
Cabine "courte" : (variante CC) ou "longue" (variante CL) ou "4 portes" (variante C4)
8.2 Matériaux constituant la carrosserie : tôle d'acier.
8.3 Nombre de places assises :
. Cabines CC et CL : 1 (2 ou 3 sur option)
. Cabine C4 : 6 (7 en option)
8.4 Sièges :
1 siège pour conducteur, 1 siège pour passager, (ou 1 banquette double, face à la route).
1 banquette arrière 4 passagers (cabine C4).
8.5 Nombre de portes :
Cabines CC et CL : 2.
Cabine C4 : 4.
8.5.1 Fermetures : de sécurité à 2 positions.
8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres :
2 glaces descendantes sur portes
Options :
- 1 glace coulissante et une glace fixe sur partie inférieure de(s) porte(s) avant.
- 1 glace sur panneau arrière de la cabine.
- Sur cabine longue : glace latérale sur partie(s) arrière de la carrosserie

8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages : verre.
8.8 Equipement des places assises en ceintures de sécurité :
8.8.1 Places avant : 2 ceintures 3 points à rétracteurs pour les places extrêmes (+ une ceinture 2 points à rétracteur pour la place centrale).
8.8.2 Places arrière : 4 ceintures à 2 points à rétracteurs.
8.9 Dispositif de protection latérale : sera monté sur véhicule carrossé.
8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement : oui, la position devra être vérifiée après carrossage. (Distance maximale au hors tout arrière : 210 mm). Dans le cas où son existence est incompatible avec l'utilisation du véhicule, le châssis-cabine pourra ne pas en être équipé.
8.11 Système anti-projections :
Essieu 1 : oui
Essieu 2 : non (à monter lors du carrossage, sauf si l'usage est incompatible avec l'utilisation)

9 ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1 Feux de route : 2.
En option : 2 feux de route supplémentaires longue-portée (les feux de route s'éteignent lorsque les feux longue-portée s'allument).
9.2 Feux de croisement : 2.
9.3 Feux de position :
9.3.1 Avant : 2 incorporés dans les feux de croisement.
9.3.2 Arrière : 2 (feux rouge arrières).
9.3.3 Latéraux : non (montés lors du carrossage)
9.5 Indicateurs de changement de direction :
9.5.1 Avant : 2.
9.5.2 Arrière : 2, groupés avec les feux rouges arrière.
9.5.3 Latéraux : 2.
9.6 Feux stop : 2, groupés avec les feux rouges arrière.
9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : oui, 1 groupé avec le feu rouge arrière gauche ou 2 indépendants.
9.8 Dispositifs réfléchissants :
9.8.1 Arrière : 2 groupés avec les feux rouges arrière ou 2 indépendants.
9.8.2 Latéraux : non (montés lors du carrossage).
9.9 Feux de détresse : par fonctionnement simultané des indicateurs de direction.
9.10 Feux de marche arrière : 1, groupé avec les feux rouges arrière.
9.11 Feux de brouillard :
9.11.1 Arrière : 1, groupé avec les feux rouges arrière.
9.11.2 Avant : non. En option 2.
9.12 Feux d'encombrement :
9.12.1 Avant : 2.
9.12.2 Arrière : non (montés lors du carrossage).
9.15 Pare soleil : en option au dessus du pare brise à l'extérieur.

10 DIVERS

10.1 Accessoires :
10.1.1 Essuie-glace : 2.
10.1.2 Lave-glace : 2.
10.1.3 Rétroviseurs : 2 principaux, 1 d'accostage, 1 grand angle.+ 1 rétroviseur de surveillance situé au dessus du pare-brise (Option).
Le dimensionnement des bras supportant les rétroviseurs principaux doit être adapté en fonction de la largeur maximale hors tout du véhicule après carrossage.
10.1.4 Avertisseur sonore : 1 sur châssis ou 2 sur pavillon
10.1.5 Dispositif antivol : sur colonne de direction.
10.1.6 Extincteur de 6 kg à l'extérieur du véhicule (monté lors du carrossage).
10.2 Marques d'identité :
10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur : en bas de l'encadrement de la portière avant gauche.
10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : sur le cadre châssis, à l'extérieur du longeron droit, au niveau de la roue arrière.
10.2.3 Structure du numéro d'identification :

V	F	6	4	4	A	C	A	0	0	0	0	0	0	0	1
Code constructeur			Descripteur					Indicateur							

10.2.4 Le numéro d'identification commence à :

V	F	6	4	4	A	C	A	0	0	0	0	0	1	6	1	3

10.2.4.1 Le type figure sur la plaque constructeur.
10.2.5 Identification du moteur : à l'arrière gauche du moteur.

11 VISITES TECHNIQUES

11.1 Emplacement de la plaque correcteur : en bas de l'encadrement de la portière droite.
11.2 Pression déclarée par le constructeur : 9,5 bars.
11.3 Pression de disjonction : 9,9 bars
11.4 Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) pour porteur remorqueur :
11.4.1 A la tête d'alimentation (de couleur rouge) : 7,2 bars
11.4.2 A la tête de commande (de couleur jaune) : 7,2 bars
11.5 Longueur des bras de levier (mm) : essieu 1 : néant - essieu 2 : néant.
11.6 Course maximale des actionneurs de frein (mm) : essieu 1 : néant - essieu 2 : néant
11.7 Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation : anneau de couleur (portant le cas échéant un numéro) fixé sur un des bossages du réservoir concerné.

Inscription	Affectation
Orange 1	Circuit frein essieu 1
Bleu 2	Circuit frein essieu 2
Rouge	Circuit remorque et stationnement (pour porteur remorqueur)
Marron	Circuits auxiliaires

11.8 Observations : néant.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur RENAULT V.I. - 99, Route de LYON, 69802 - SAINT PRIEST que le véhicule numéro VF644ACA000000053 présenté comme prototype des véhicules de marque RENAULT, type 44ACA1A, variantes CC - CL - C4, versions 30 - 33 - 36 - 39 - 45 - 51 - 57 - 64, livrés :

-en châssis-cabine, satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.85, R.87 à R.97, R.103, R.104 et R.104-1 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que les véhicules satisfont aux dispositions des articles R.61, R.62, R.85 à R.93, R.103, R.104 et R.104-1.

La numérotation dans la série du type commence à VF644ACA000000001.

Lyon, le 28 Mars 2001
l'Ingénieur de l'Industrie et des Mines,

JL. PRAT

Vu, approuvé et enregistré sous le n° RT 10233
Lyon, le 28 Mars 2001
Pour le directeur, l'Ingénieur de l'Industrie et des Mines
D. MONTES

COMPLEMENT AU PROCES-VERBAL DE RECEPTION DU TYPE 44ACA1A

La notice descriptive précédant le procès-verbal de réception, déjà modifiée le 17.05.01 (RT 10368) – 14.11.01 (RT 10575), a été mise à jour conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19 Juillet 1954.

Les prescriptions réglementaires restent satisfaites.

Cette mise à jour s'applique à partir du numéro d'identification : VF644ACA000001613.

LYON, le 19 Décembre 2001
L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines,

JL. PRAT

VU, APPROUVE et ENREGISTRE sous le n° RT 10682
LYON, le 19 Décembre 2001
Pour le Directeur, l'Ingénieur de l'Industrie et des Mines
Jean-Yves DUREL